

*HiSCoD*

## **Bourgogne-Franche-Comté**

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Lugny-lès-Charolles le 4 mai 1771
Identifiant	HISCOD_04761
Date	Année 1771 Mois : Mai Jour : 4 Jour de la semaine : Samedi
Localisation	Lieu historique : Lugny-lès-Charolles Lieu : Lugny-lès-Charolles Code commune : 71268 Latitude : 46.40918 Longitude : 4.208220108
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Dijon Sous-entité administrative : Charolles
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Bourgogne-Franche-Comté Sous-entité administrative : Saône-et-Loire
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Conflit lié à la féodalité ; Typologie originale : Type 404 : Rejet des symboles de l'autorité seigneuriale (armoiries, piloris, banc seigneurial, etc.) Nombre de participants : Indéterminé Participation féminine : Oui

## Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 5023 : « Sédition survenue à la suite de la contestation par le curé de Lugny de l'usage de deux bancs dans l'église réservés au seigneur, le comte de Montrevel : le procureur d'office de ce dernier s'étant introduit de nuit dans l'église avec un menuisier fait fermer les bancs. Le curé accouru au bruit, devant l'échec de ses représentations, se revêt de ses habits sacerdotaux et doit sonner le tocsin pour amener la paroisse. À l'issue d'un procès d'une durée de quatre ans, le curé sera condamné à six livres d'amende et aux dépens, ayant en vain fait appel à l'évêque de Mâcon, président-né des Etats, pour "avoir fait injure à son seigneur, revêtu indûment ses habits sacerdotaux, élevé une sédition dans la paroisse". Avoir sonné et fait sonner le tocsin pour exciter une émotion populaire". [ajout JN] Contestation d'un double banc seigneurial (placé dans l'église). Le seigneur y mettre une porte et veut y faire placer ses armoiries. Le curé sonne le tocsin, les habitants accourent. Le curé veut que le seigneur cède un de ses deux bancs. »

Description (anglais) : -

## Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 5023. Arch. dép. Saône-et-Loire, B 1316, pièces 22-34 [dont :]. Arch. dép. Saône-et-Loire, B 1316, pièce 30. Supplique du curé de Lugny au lieutenant criminel du bailliage de Mâcon et ordre de permis d'informer signé par l'évêque Moreau, président des Etats du 14 mai, reçu par le curé Pierre Maréchal le 9 juin 1771. Arch. dép. Saône-et-Loire, B 1316, pièce 29. Condamnation du curé à 6 £ et dépens.

**Bibliographie** : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

## Notes

**Auteur(s)** : Noëlle Barlet-Akar

**Contributeur(s)** : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

**Date de création** : 2020-06-12

**Date d'édition** : 2022-04-19